



BNP PARIBAS



L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

LA PARENTALITÉ

09/07/2020

Pôles et Fonctions

VOS REPRÉSENTANTS

ÉLUS

David ADJEDI
Pascal AUBERT
Ludovic AUTAA
Anne-Marie BARLET
Nicole BEAUCLAIR
Anthony CHABIRON
Christine COEYMANS
Jean-Eddie COTAYA
Nathalie COUVREUR
Clément FLEURY
Maya FRANCHEO
Jean-Louis GARLATTI
Gilles GAUTHIER
Marie-Christine GERFAUD
Alain LEGOEUIL
Sandrine LOPEZ
Samira MOANDA AKIRI
Céline SANCHEZ
Silvio SEGHINI
Isabelle VOLMERINGER

RS

Pierre RIVIÈRE (0665645698)
Élodie ROBERT (0668241549)

DS

Pascal AUBERT (0680482089)
Gilles GAUTHIER (0155776014)
M-C GERFAUD (0668182504)
Alain LEGOEUIL (0668182721)
Céline SANCHEZ
Silvio SEGHINI (0668241213)

Vous attendez un **heureux évènement**, que vous soyez le Papa ou la Maman, vous avez des droits liés à cette nouvelle parentalité. Nous vous proposons de les détailler dans ce document.

Votre vie va évoluer avec la **parentalité** : maternité, paternité, adoption. Les conséquences se font ressentir dans la **vie professionnelle**. La condition physiologique de la femme impose une parenthèse de quelques mois, qui peut la désavantager.



Le père a donc un **rôle grandissant** à jouer en prenant toute sa place dans la parentalité pour tendre vers plus d'égalité professionnelle.

MATERNITÉ & ABSENCES

Lorsque la salariée s'absente pour maternité, elle va bénéficier de :

- Un **allègement d'horaires** dans certaines conditions.
- Une autorisation d'absence rémunérée pour la durée des **examens médicaux obligatoires** pendant la grossesse.
- Éventuellement d'un **congé pathologique** dans la limite de 2 semaines avant l'accouchement ou 4 semaines après l'accouchement, pris en charge par la sécurité sociale.
- Un **congé maternité** de 16 semaines, pour un 1er ou 2nd enfant, pendant lequel la sécurité sociale verse des indemnités journalières à la salariée et BNPP assure le maintien de salaire.
- Deux congés conventionnels :
 - ◊ le **congé supplémentaire** de 45 jours à plein salaire ou de 90 jours à demi-salaire.
 - ◊ Le **congé parental d'éducation** de 45 jours à plein salaire.



[Lien Alis](#)

BON À SAVOIR :

Le **congé parental d'éducation** est aussi **ouvert au père si les deux parents sont salariés BNPP**. Cette possibilité, **spécifique à BNPP** et non prévue par la convention collective, a pour objectif de **favoriser l'investissement des pères** par la prise de ce congé (Article 2.4.2 de l'accord Diversité).

L'ADOPTION

Un guide dédié à l'adoption vous permet de découvrir :

- Les différents congés.
- L'organisation du travail et les modes de garde.
- Les diverses prestations et aides financières.
- Les informations utiles.

 [Lien Alis](#)

L'ACCORD DIVERSITÉ EN VIGUEUR
ARRIVERA À TERME LE 30/09/2020.

NOUS TENONS À CE QUE LE PROCHAIN
SOIT INNOVANT EN LA MATIÈRE.

CONTACTS CSEE PF

PARIS IRP CFDT CEFP

01 40 14 47 94



Cfdt:

BANQUES
ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

PATERNITÉ & ABSENCES

En raison de sa paternité, le salarié disposera de :

- **3** autorisations d'absence pour la durée des **examens médicaux** obligatoires lors de la grossesse.
- **3** jours ouvrés de congé rémunéré pour la **naissance**.
- **11** jours calendaires de **congé paternité ou d'accueil de l'enfant**, en cas de naissance simple, pour lequel des indemnités journalières seront versées. Il est certes facultatif mais indispensable pour la vie de famille.

 [Lien Alis](#)

LA PATERNITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

LE CONGÉ PATERNITÉ EN EUROPE

En **Espagne**, le congé paternité est de 8 semaines et passera à **16** semaines en 2021 (comme pour les mères) afin de favoriser l'égalité professionnelle.

En **Italie**, il est de seulement **2** jours.

LE CONGÉ PATERNITÉ CHEZ BNPP

En **2016**, plus de **96%** des salariés BNPP ont pris leurs jours pour congé paternité. Ce taux passe à plus de **97%** en **2017** et retombe en **2018** avec **88%**¹.

LES ATTENTES DES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

En France, les mentalités évoluent et les **18-34 ans** souhaitent, à plus de **60%**, que le congé paternité soit allongé. Seuls **38%** des 35-49 ans et **19%** des plus de 50 ans sont de cet avis².

QUE SE PASSE-T-IL AILLEURS ?

Le Groupe **Kering** a mis en place un « congé bébé » conventionnel de **14** semaines rémunéré à 100% pour la **maternité, la paternité, l'adoption et le partenaire** dès 2020³.

Ubisoft a instauré un congé paternité et coparent de **4** semaines non fractionnable.

Sources : 1 : bilan social 2018 BNPP 2 : DREES, baromètre d'opinion 2014 et 2016, 3 : Kering.com.



LE CONGÉ PARENTAL : OUVERT AUX DEUX PARENTS

Il peut être à **temps partiel** ou à **temps plein**, et ce jusqu'aux **3 ans de l'enfant** pour le(la) salarié(e) avec un an d'ancienneté. L'entreprise ne verse pas de salaire au parent pendant cette période.

Chez BNPP, depuis 2016, plus de **97% des congés parentaux sont pris par les femmes**. Ce taux est proche de la moyenne française et fait ressortir les stéréotypes sur le rôle des femmes et des hommes en matière de parentalité.

En France, le faible montant d'indemnisation encourage le parent avec le plus gros salaire à continuer à travailler. Aujourd'hui, bien que les écarts se resserrent, **les hommes sont mieux rémunérés que les femmes**, ce qui incite ces dernières à prendre en priorité le congé parental.

Au vu de la lente évolution législative sur la paternité, les attentes sont d'autant plus importantes du côté du **droit négocié en entreprise** pour une considération égale des femmes et des hommes.